

Habilitation électrique BRP Photovoltaïque

Vous êtes électricien ? Formez-vous à l'habilitation électrique niveau BRP secteur du Photovoltaïque

Présentiel - Synchron

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article R 4544-9 et R 4544-10 du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.

Objectifs

- Intervenir en toute sécurité lors de travaux électriques sur des installations photovoltaïques BT.
- Réaliser en sécurité des travaux et/ou des interventions en BT sur des installations photovoltaïques, conformément aux normes UTE C 18510 et UTE. C 15712-1 et 2 .
- Développer ses connaissances sur la réglementation en matière de sécurité électrique et de risques afférents

Public Visé

Cette formation s'adresse à tous collaborateurs électriciens assurant la maintenance préventive et corrective des installations électriques en photovoltaïque en très basse tension (0 à 50 volts) et en basse tension (de 50 à 1000 volts).

Pré Requis

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques Photovoltaïque, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.),
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre

électrique sur des installations ou électriques en basse tension. À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître, d'appliquer et de faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),

Parcours pédagogique

- Analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- Connaître, appliquer et faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- Connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),

- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- D'appliquer les procédures de connexion-déconnexion sous tension (Article 10.3.4 norme NFC18-510),
- De procéder à des consignations,
- D'installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective.
- De procéder aux recherches de défaut (Articles 10.3.3.1.3 norme NFC18-510)
- De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs.
- De connaître et d'appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues,
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).

- Appliquer les procédures de connexion-déconnexion sous tension (Article 10.3.4 norme NFC18-510),
- Procéder à des consignations,
- Installer et utiliser des équipements de protection individuelle et collective,
- Procéder aux recherches de défaut (Articles 10.3.3.1.3 norme NFC18-510),
- Se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs,
- Connaître et appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues,
- Adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.

La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.

Moyens pédagogiques :

La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours. Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510. Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques. Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

Qualification Intervenant-e-s

Des professionnels experts

Méthodes et modalités d'évaluation

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve : D'avoir suivi la formation Initiale de 21 heures consécutives D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs, D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique. Validité 3 ans

Modalités d'accessibilité handicap

Afin de garantir l'accessibilité de nos formations, toute personne en situation de handicap ou rencontrant une problématique spécifique (moteur, sensoriel, visuel, auditif, psychique, cognitif, mental, de santé, autre) est invitée à contacter notre référent handicap, au 05 65 69 62 64, afin d'envisager les adaptations nécessaires.



Durée

21.00 Heures

3

Jours

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Vanessa BOUCHEREAU
Assistante Formation

Tél. : 0630500759

Mail : vanessa@hauteur-securite.fr